Troisième Année N° 66. Le Numéro : 0 fr. 25 Jeudi 10 Avril 1919

La Voix des Femmes

Paraissant tous les Jeudis

Directrice : *Colette* REYNAUD

Rédactrice en chef : *Louise* BODIN

Rédaction et Administration : 10, rue Montmartre (Ier)
TÉLÉPHONE : Gobelins 42-72
Abonnement : 1 an : 10 fr. — 6 mois : 5 fr.

Inst. Institute
Soc. Geschiedenis
Amsterdam

SOMMAIRE

Liberté, Liberté chérie ..... Louise BODIN
Justice de Classe ..... Georges YVETOT
La Guerre aux Enfants ..... Vera STAVIOFF
Défense de courir ..... Adrienne SAHUQUE
La femme et la Vie ..... L'OUVRIÈRE
Le fait de la Semaine ..... Fanny CLAR
Marie Mayoux .....
Giraudes ..... WALDEMAR George
Journée féministe au Pré-St-Gervais ..... Ch. PUY
Bonnes et mauvaises herbes ..... LA JARDINIÈRE
Sublime journée pour la Démocratie .....
Informations .....

Liberté, Liberté Chérie !

J'ai vu cette femme, cette malheureuse femme. Son mari lui a été arraché un matin. On l'a emmené dans un camp de concentration, cette belle machine de guerre, trop belle pour qu'on renonce à s'en servir sous prétexte d'armistice ou de désarmement.

Il avait osé prendre la défense de compatriotes opprimés ; il avait osé en appeler pour eux, sinon à la pitié, du moins à la justice.

Elle, on l'a autorisée à l'aller voir dans ce camp de concentration où il a été conduit. On l'a autorisé à aller voir de près ce que c'est qu'un camp de concentration et comment y vivent les êtres humains quon y a concentrés. Après bien des rebuffades, des brutalités, on lui a donné dix minutes : « Mais vous ne l'approcherez pas, vous ne le toucherez pas. Vos lèvres ne sappuieront pas sur sa joue ; vos mains n'étreindront pas ses mains. »

Ainsi, lorsque Madame Dreyfus a supplié qu'on la laisse embrasser son mari au moment où on allait l'embarquer pour l'Ile du Diable, offrant de se laisser attacher les mains derrière le dos, on lui refusa cette « joie » d'emporter sur ses lèvres, le goût du visage martyrisé.

Elle me parle, cette malheureuse femme. Elle est belle et noble. Sa voix s'efforce d'être calme, mais les sanglots la brisent et de lourdes larmes roulent sur ses joues : « Qu'a-t-il « fait, qu'a-t-il fait pour qu'on le torture ainsi, pour qu'on « nous torture ainsi. On va le renvoyer en Russie, m'a-t-on « dit. Mais moi et mes enfants, on ne veut pas que nous par- « tions avec lui. Pourquoi nous empêche-t-on de souffrir en- « semble ? Pourquoi nous fait-on ce mal de nous séparer ? »

Que dire ? Quelles paroles trouver pour apaiser cette souffrance, quels gestes faire pour panser cette plaie.

Mais, bons bourgeois de Paris et d'ailleurs, ne vous émouvez point. Mangez bien et dormez tranquilles auprès de vos bourgeoises : l'assassin de Jaurès est en liberté.

Un homme de lettres, doux comme Baruch de Spinoza, juif aussi comme Baruch de Spinoza, et roumain comme la bonne reine de Roumanie, tant adorée par nos reporters républicains, vient d'être mis dans un camp de concentration. Il écrivait des contes en marge du Talmud comme Jules Lemaître en écrivit en marge des Evangiles. Il nous faisait connaître les grands écrivains des littératures septentrionales qui nous sont inconnues. C'est un sage, un érudit, un savant, un isolé. Seulement, il s'appelle Lupus Blumenfeld.

Mais, bons bourgeois de Paris et d'ailleurs, ne vous émouvez point. Mangez bien et dormez tranquilles auprès de vos bourgeoises : l'assassin de Jaurès est en liberté.

Les prisons et les compagnies de discipline sont remplies à crever. Par millions et par milliers des soldats, des poilus sont condamnés à 5 ans, 10 ans, 20 ans de travaux publics. Etant en permission, ils sont rentrés en retard à leur dépôt, ou bien, à leur régiment. Ils ont eu un mouvement d'impatience, une révolte devant la brutalité d'un chef. Ils ont eu un moment de défaillance dans l'horreur monstrueuse de l'assaut. Ils ont eu de la chance, ils n'ont pas été fusillés. Ils devront seulement rester au bagne pendant quelques petites années. Ils seront usés, finis, fous, misérables et dégradés moralement quand ils en sortiront, si jamais ils en sortent. Ces guerriers, ces héros ne sont plus que des forçats. Leurs femmes et leurs enfants sont dans la détresse. Leurs mamans sont désespérées.

Mais, bons bourgeois de Paris et d'ailleurs, ne vous émouvez point. Mangez bien et dormez tranquilles auprès de vos bourgeoises : l'assassin de Jaurès est en liberté.

Des femmes sont revenues de Russie. Elles ont suivi les conseils ou obéi aux ordres du gouvernement français qui les invitait à revenir en France. Elles ont été rapatriées. —

La Patrie en absorbant ou plutôt en exaltant les égoïsmes individuels en un grand égoïsme collectif couvre trop souvent les convoitises les plus brutales d'un semblant de générosité. — Jean Jaurès.

Rapatriées, la mère Patrie — ce sont des mots qui remuent et réchauffent encore des cœurs naïfs, les âmes candides. Sur le bateau qui les ramenait, elles sentaient s'éveiller en elles tous les sentiments ancestraux qui nous attachent au sol natal et qui font déborder notre cœur dans nos yeux. Depuis qu'elles sont revenues dans la mère-Patrie, six d'entre elles se sont suicidées tant a été féroce l'accueil que leur a fait la mère-Patrie. Les autres, celles qui aiment la vie malgré tout, sont des parias devant qui toutes les portes se ferment. Elles endurent le supplice de la faim. Elles ont les poubelles dans les rues pour y chercher quelques détritus des tables bourgeoises.

Mais, bons bourgeois de Paris et d'ailleurs, ne vous émouvez point. Mangez bien et dormez tranquilles auprès de vos bourgeoises : l'assassin de Jaurès est en liberté.

Louise BODIN.

Prière d'adresser tout ce qui concerne la rédaction à Madame Louise Bodin, 6, rue Lafayette, à Rennes.

Prière aux éditeurs et libraires de vouloir bien envoyer à cette adresse un exemplaire des livres nouveaux dont il sera rendu compte dans la *Voix des Femmes*. La *Voix des Femmes* souhaite surtout des livres écrits par des femmes ou concernant les femmes et le mouvement féministe.

Justice de Classe

Tout ce qu'il y a de socialistes et de syndicalistes parmi les hommes et les femmes de notre monde du travail, manifeste sa stupéfaction devant le verdict surprenant et provocant du Jury de la Seine. Il y a même des honnêtes gens de tous les partis, simplement imbus de l'idée de justice qui n'en reviennent pas !

De toutes les organisations ouvrières pleuvent des protestations.

« Pourtant, Jaurès lui-même n'eût-il pas pardonné », demandent aujourd'hui ses plus farouches calomniateurs d'hier et de demain.

Evidemment, Jaurès n'aurait pas tenu rigueur du geste misérable d'un fanatique assassin.

Ce malheureux très dangereux ne fut pas la cause mais l'effet du travail infâme depuis longtemps entrepris contre l'homme si puissamment sensé, si clairvoyant qui voulait éviter à l'Humanité le crime des crimes : la Guerre !

Il était juste que Raoul Villain fût acquitté si la Justice avait pu être logique et humaine, au lieu d'être partiale jusqu'à l'insolence, injuste jusqu'à la provocation. Mais alors, cette Justice raisonnable eût proclamé non coupable l'instrument que fût Villain et eût aussitôt accusé du crime d'assassinat les infâmes écrivains trop lâches pour accomplir eux-mêmes leur besogne.

Il ne faut donc pas comparer le noble dédain de Jaurès pour ses insulteurs ; il ne faut pas confondre son pardon posthume pour le misérable assassin avec le verdict en question.

Ce serait confondre Bonté avec Absurdité ; grandeur d'âme avec mépris infâme pour le Peuple et haine avouée pour celui qui fut son grand ami, son sincère défenseur en toute occasion !

La protestation de l'Union des Syndicats de la Seine dit entre autres choses : « Que la classe ouvrière saura s'inspirer du grand apôtre qu'elle pleure et qu'elle puisera dans une foi ardente en un avenir meilleur une volonté affermie pour l'atteindre ». Cela part d'un bon sentiment et cela est très bien. Mais cela est-il assez vrai pour que nul n'y puisse faire la moindre objection ? D'aucuns pensent autrement. D'ailleurs, l'Union des Syndicats de la Seine ajoute encore : « Les travailleurs dédaignent la vengeance ; ils n'ont jamais réclamé de sang ; mais ils attendaient avec un reste de confiance dans la justice des hommes, la condamnation d'un acte qui est le résultat d'un journalisme de provocation et de meurte. Cela, je le crois ».

Ce sont là des choses qui se peuvent écrire, sans pour cela engager les sentiments les plus intimes d'un monde ouvrier qui frémit de juste colère sous le coup de bâton provoquant d'un Jury de classe, trop dévoué, trop soumis aux intérêts de la classe qui possède, parmi laquelle d'ailleurs, il est toujours soigneusement recruté.

La vérité reste à dire :

« Il ne fallait rien de moins que ce scandaleux verdict pour ouvrir les yeux des plus endormis partisans d'une Union sacrée faite d'hypocrisie du côté bourgeois et faite de crédulité ou de « naïve candeur » — comme dit l'autre — du côté ouvrier.

Après l'Union des Syndicats qui ne traduit pas les sentiments de justice du Peuple, mais fait croire à son tolstoïsme seulement, nous aurons certainement d'autres traductions de la pensée ouvrière.

Après tout, ce verdict est assez logique et tout ce que nous osons lui reprocher est peut-être justement ce qui en fait la valeur. Nous avions besoin de ce coup de fouet provoquant. C'est un geste franc.

Il n'est pas hypocrite ; c'est un jugement sincère. Les jurés ont reconnu en la personne de l'assassin de Jaurès un des leurs. Comme eux, Villain a subi l'infernal bourrage de crâne ; mais, plus maladif, ses nerfs ont dominé la frousse naturelle de ces fils de bourgeois, pieusement élevés dans les sentiments des bons prêtres de la religion catholique et qui, hypnotisés un moment par le besoin d'agir, font machinalement le geste que tous les autres souhaitent, provoquent, mais n'osent accomplir. Ils sont des sortes de héros qui, comme Polyeucte, veulent renverser les idoles.

L'Union des Syndicats d'Albi a protesté par une cessation générale du travail. C'est encore un beau geste.

La municipalité de Toulouse a aussi émis une protestation.

Une multitude d'organisations ouvrières ont exprimé leur révolte contre le verdict.

Bien d'autres le feront. Pourtant, jusqu'à présent aucune d'entre elles encore n'a dit :

« Ce verdict était nécessaire pour mettre sur le chemin de la réalité un prolétariat couvert de boue et tout ensanglanté qui ne demanderait pas mieux que de croire à l'entente des hommes et à leur amour d'une vie sociale meilleure après avoir tant souffert.

Or, ils ont la désillusion de voir ce qu'avant la guerre ils rêvaient d'abattre.

Comment les ouvriers pourraient-ils croire à l'entente intérieure et à la Paix extérieure ?

Puisque de l'autre côté de la barricade on n'y croit pas, pourquoi y croirions-nous ?

Cottin, coupable d'avoir égratigné en un geste malheureux qu'on ne peut approuver, la peau du Tigre, est condamné à mort.

Villain, coupable d'avoir supprimé bêtement, d'un geste fanatique, une personnalité qui incarnait en elle l'Idée de Bonté, de Justice et d'Entente est acquitté !

Ne cherchez pas à comprendre : c'est la Justice !

Mais ce n'est pas la Justice du Peuple... Elle se prononcera c'est certain, car c'est elle qui est la Justice immanente dont parlait Jaurès....

C'est à elle qu'il appartiendra de dire le dernier mot et d'accomplir le geste suprême, sans réplique, lequel remettra enfin, il faut bien l'espérer, toutes les choses en place selon la vraie Justice sociale !

Georges YVETOT.

Ce n'est que par la libre fédération de nations autonomes, répudiant les entreprises de la force et se soumettant à des règles de droit, que peut être réalisée l'unité humaine. Ce n'est pas la suppression des patries, c'en est l'ennoblissement. — Jean Jaurès.

La Guerre aux Enfants

Histoire vraie dédiée à messieurs les députés.

Antoinette était une belle jeune fille qui évoquait les senteurs robustes de la campagne. Elle semblait exilée hors des champs et ne pouvait s'acclimater à l'air des cuisines. Elle avait la nostalgie de ses montagnes qui lui étaient si familières et douces à l'âme. Elles satisfaisaient son besoin de beauté que tout être porte en soi et qui se traduit chez les paysans transplantés dans les villes par l'ennui du pays. Elle « languissait » après ses vaches et ses moutons, qui broutaient en liberté sous son œil vigilant. Elle les gardait en compagnie de son ami d'enfance qui partageait avec elle son amour des bêtes. Elle était très fière de lui, car il était très fort et avait comme elle le mépris des gens de la ville. Ils s'aimaient sans se le dire, et, un soir qu'il faisait bon dans les prés plus que de coutume, le mystère de l'amour les unit. Ils songèrent à s'épouser lorsque la guerre éclata. Trois mois de caserne, et l'ami fut envoyé sur le champ de bataille. Puis ce fut des lettres déchirantes du couple humain poussé en pleine nature, débordant de vie, étranger à la civilisation, à la politique, à la guerre. Afin de pouvoir lui envoyer quelques « douceurs », elle quitta son village et entra en service dans un hôtel de la Côte d'Azur, où on l'employa au lavage de la vaisselle.

Elle se sentait diminuée à faire ce métier, qui l'emprisonnait dans l'espace étroit de la cuisine. Elle ne pouvait même y songer à l'aise, à l'ami qui absorbait toutes ses facultés affectives. Elle avait perdu très jeune son père et sa mère, son oncle et sa tante, qui l'avait élevée la traitaient, avec la rudesse des paysans durs au travail. L'avidité au gain rendait cruelle leur conception d'honnêteté. Du matin au soir ils répétaient à l'enfant d'une voix menaçante : « marche droit. » Au moindre écart, les taloches lui faisaient comprendre que le pardon n'était pas la pratique humaine. La terreur des coups, loin de la guérir des petits péchés, les lui révélaient puissamment et par contre développa en elle une savante dissimulation.

Son air placide et son zèle au travail lui gagnèrent bientôt la confiance des patrons. C'est elle qu'on chargeait de la mission délicate de compter le linge et l'argenterie. Cette marque d'estime la remplissait d'orgueil et l'aidait à supporter l'odieuse cuisine.

Le soir pendant que les autres domestiques attifées en demoiselles se mêlaient à la foule élégante des promeneurs, sans ôter son tablier, elle s'isolait, dans les endroits solitaires et s'asseyait devant la vaste mer. Elle humait à pleins poumons l'air frais et savourait le plaisir de le sentir circuler dans son corps. Elle fermait les yeux et se croyait à la campagne avec son ami à ses côtés.

Une nuit qu'elle se donnait ainsi l'illusion de son bonheur passé en face de l'immensité de l'eau mystérieuse, elle sentit, pour la première fois, son enfant remuer. Elle n'en fut pas trop surprise, liant étroitement l'idée de l'amour à la maternité.

Désormais son âme enrichie d'un nouvel amour alla à la fois au père et à l'enfant. La séparation avec l'ami lui fut moins cruelle, car elle portait en elle le gage de sa tendresse devenue une réalité vivante.

Tout son être moral se concentra autour du foyer qu'elle se mit à édifier avec une énergie farouche. Elle ne put rogner la part du malheureux soldat qui « se languissait » à la guerre, loin d'elle, dans les pires privations. Elle ne craignait pas la mort, pour lui, se disant que le bon Dieu ne ferait pas tuer un homme si aimant et qui n'en voulait à personne. Elle renonça aux « suppléments » auxquels étaient astreints les domestiques que les hôteliers réduisaient à la portion congrue sous prétexte des restrictions imposées par la guerre. Elle mangea matin et soir l'ignoble soupe, toujours la même, faite avec des légumes avariés qu'on ne pouvait servir aux clients. Elle passait une partie de la nuit à faire la layette. Mais les économies qu'elle réalisait étaient si minimes qu'elle ne pouvait songer à élever son enfant elle-même. Elle alla à l'Assistance publique demander si on lui prendrait son enfant jusqu'au retour du père. On lui lut le féroce règlement qui exige l'abandon du petit et sa condamnation à ne plus jamais revoir sa mère. En l'écoutant, Antoinette crut sentir sa tête criblée des taloches de sa tante, et comme du temps de son enfance une rancune sourde s'éleva en elle contre ceux qui la frappaient. C'était tous les riches qui refusaient du pain à son petit, tandis que le père risquait sa peau pour défendre leurs biens.

Elle décida de prendre au lieu de demander.

Elle avait les clefs des armoires, elle se mit à dérober de l'argenterie. Elle le faisait sans aucun scrupule se croyant en droit de venger son petit. Elle le chérissait avec un amour qui maintenait son âme dans une sérénité merveilleuse. Le vol lui apparaissait comme la défense légitime de son enfant. La société tout entière par la voix de l'Assistance publique infligeait l'offense suprême à sa maternité. Elle la déclarait une mère indigne sous prétexte de sa pauvreté. On exigeait d'elle l'abandon de l'enfant dont la croissance levait en son âme toute une floraison. Cet outrage lui semblait une émanation de l'Enfer. Son instinct maternel lui disait que rien ne tenait debout devant le droit à la vie de son petit, méprisé par les riches. Et le cœur léger, elle continuait à voler.

Lorsqu'elle eut dérobé une certaine quantité de cuillers d'argent et de cafetières en nickel, elle voulut les vendre à un marchand ambulant. Elle mit les objets volés dans un sac qu'elle glissa dans un cabinet de débarras. Elle se disait que si par malheur on le découvrait on ne saurait qui avait commis le vol. Un garçon de l'hôtel l'aperçut et alla le porter à la direction. Le patron réfléchit un instant et fit descendre le sac à l'office. Et là, devant les domestiques attablés, en train d'avaler la soupe indigeste, il dit :

— « J'ai trouvé ce sac, je ne vous demande pas qui est le coupable, mais vous allez me donner les clefs de vos chambres. »

Habitués à ces sortes d'inspections, les domestiques lui tendirent les clefs. Seule, Antoinette, pâle comme une morte, se leva brusquement, se dirigea vers la porte.

— Où allez-vous ?

— Je vais chercher ma clef.

— Vous devez l'avoir sur vous.

— Oui... je... pardon.

Le patron était fixé. Il avisa la police. Le commissaire arriva aussitôt. Il dit à Antoinette qu'on fit venir au bureau.

— Vous allez me suivre.

— Je... je vais m'habiller, fit-elle et elle monta vivement l'escalier.

Un quart d'heure se passe, puis, une demi-heure. Elle ne vint pas. On se mit à la chercher dans toutes les pièces. Ce fut en vain.

Antoinette au lieu de monter chez elle, descendit par l'escalier de service et se sauva. Elle courut directement a la mer.

La vue du commissaire évoque en elle toutes ses terreurs de l'enfance, accrues par la menace de l'Assistance publique. Elle ne sentait pas ses jambes, son cœur faisait des bonds dans sa poitrine et dans ses tempes et son petit devint immobile. Elle eut la sensation qu'il venait de mourir. Son âme se vida, les mots de police, d'arrestation, de prison résonnèrent dans sa tête stupidement, et il lui sembla entendre le « marche droit » de sa tante. Une terreur folle étreignit son être désemparé, livré à la fois à toutes les cruautés humaines.

Elle remplit son tablier de pierres pour trouver une mort

Ainsi les patries, en leur mouvement magnifique de la nature à l'esprit, de la force à la justice, de la compétition à l'amitié, de la guerre à la fédération, ont à la fois toute la force organique de l'instinct et toute la puissance de l'idée. — Jean Jaurès.

certaine, et elle se jeta dans la mer.

Le suicide d'Antoinette fut enregistré dans les faits divers du journal local. Son ami n'eût même pas cet honneur. Lorsqu'il apprit dans les tranchées la fin tragique d'Antoinette, lui qui n'avait pu s'adapter à la guerre, répugnant à toute idée de meurtre, mourût dans un accès de folie.

On glorifie tant la souffrance des femmes et des mères pendant la guerre, on clame sur tous les tons le péril de la dépopulation. Ne serait-il pas le moment d'introduire un peu d'humanité dans l'institution des « Enfants assistés » qui, en somme, ne serait pas mauvaise, sans cette rupture féroce du lien sacré entre la mère et l'enfant. *Il serait si simple de la transformer en une pension gratuite pour les petits des mères malheureuses, avec le droit de visite.* Allons, messieurs les députés, dépêchez-vous, les femmes vont bientôt pouvoir prendre le droit à la vie de leurs enfants qui sont aussi les vôtres et que vous pouvez leur octroyer d'un geste tardivement chevaleresque.

Vera STASVIOFF.

Défense de courir

Encore des protestations indignées contre les « abus » du féminisme ! Il s'agit cette fois des « excentricités » sportives de jeunes filles qui ont osé jouer au football à Gentilly !

Pourquoi ce sexe « faible » veut-il à tout prix se fortifier, songent mélancoliquement nos grands-pères...

— Et d'abord, déclare M. C. Vautel tout scandalisé de cette innovation, la femme qui « cire son parquet », « nettoie ses carreaux », et « lave son linge » n'a pas besoin de jouer au football pour se « faire des muscles ».

Mais oui, nous connaissons le refrain ; nous en savons surtout les motifs. Pendant que vous bondissez sur le gazon, Mesdames, vous ne travaillez pas pour le maître. Si vous employez vos forces en exercices de votre choix, que restera-t-il pour le ménage ? Tout ce qui n'est ni utile ni agréable au mari doit être prohibé. C'est clair.

Le garçon peut jouer et s'ébattre, lui, il a des jambes pour courir. Mais la fille a des jambes pour frotter le parquet, et actionner la machine à coudre, sinon le rouet. A ses heures de loisir on lui permettra la broderie et le chapelet.... Les besognes domestiques doivent épuiser toute l'énergie féminine. Et c'est précisément parce que les choses se passent ainsi, que les femmes ne savent ni courir, ni sauter et possèdent un corps qui manque de souplesse, de force et d'agilité.

En effet, balayer, astiquer, lessiver, repasser exigent trop longtemps les mêmes mouvements de bras et laissent les membres inférieurs peu actifs, tout en maintenant la travailleuse dans les poussières et les vapeurs de crasse.

Non, M. Vautel, les travaux du ménage ne peuvent pas aguerrir et assouplir les muscles, les développer harmonieusement comme le font des exercices variés en plein air ! Certes, le labeur de la ménagère est de première utilité pour les autres, mais ne venez pas nous dire qu'il est le sport idéal pour la femme ! Non, son corps s'y use sans s'épanouir, comme son esprit, absorbé constamment par mille petits détails, s'y éteint. Voilà la vérité.

Mais ces messieurs se moquent pas mal de notre hygiène et de notre développement ! Il est entendu que Dieu a créé la femme à l'usage de l'homme et tout ce qui n'est pas du service conjugal devient, chez l'épouse, antinaturel et immoral. Laver les caleçons du maître, voilà une excellente occupation, mais jouer au ballon, quelle folie ! Ayant décrété que sa compagne doit être grasse, placide, obéissante et dévouée, attributs rêvés pour une servante, le mari n'admet aucun changement dans ces caractères imposés. Par conséquent, pas de prestesse, ni de vigueur excessives qui impliquent décision, courage et conduisent aux idées d'indépendance.... Très mauvaise cette pente ! « Réserve et douceur », voilà ce que M. C. Vautel, nous permet. Ajoutez-y patience et obésité, alors le tuteur dormira sur ses deux oreilles !

Mais il y a autre chose qui a choqué nos censeurs, c'est de voir des femmes courir et s'animer « à peine vêtues ». Les jeunes personnes qui jouaient l'autre jour au football, évoluaient, paraît-il, en costume fort léger, devant une « galerie de curieux goguenards » et c'était d'un effet plutôt fâcheux. Vraiment ? Eh bien ! ces « curieux, goguenards » étaient des imbéciles imbus des préjugés de St-Paul ! Une femme s'ébattant en liberté semble un rare phénomène justement parce qu'on répète toujours qu'elle « est faite » pour être enfermée et surveiller le pot au feu.Quand cette erreur sera morte,il n'y aura plus de badauds ahuris par le spectacle de jeunes filles qui jouent. Quand le mâle cessera de considérer l'autre sexe au seul point de vue « comestible », il ne sera plus railleur et congestionné à la vue de mollets féminins accomplissant leur fonction naturelle : la course. Il ne restera plus hypnotisé baveux devant « le jeu des avants et des arrières » selon les termes de M. Vautel.

Sans doute, Messieurs, cette jambe, ce bras nu, chez cette alerte sportive, vous choquent parce qu'ils vous rappellent d'autres nudités permises celles-là, moins violentes, plus obséquieuses et qui sont parquées conformément à « vos lois... » Association d'idées, c'est certain, chez ceux qui se sont « amusés »...

Mais pour nous, bons juges, ce tableau n'évoque rien que le temps joyeux où nous courions en chaussettes, cheveux au vent, à travers la campagne immense ; le temps délicieux de l'adolescence où les membres des fillettes ont encore le droit de s'agiter au soleil ou dans la brume.

....Avant que le piège social ne se soit refermé sur nos corps fougueux.

Adrienne SAHUQUE.

La Femme et la Vie

Le Fait de la Semaine

Par huit voix contre cinq, les sénateurs ont rejeté pour les femmes le suffrage intégral à partir de vingt-cinq ans.

Le sénateur du Var, Louis Martin, qui aura bien mérité la reconnaissance féminine a propos de sa lutte pour le triomphe de nos droits politiques, déclarait ces jours-ci à Mme J. Raymond, collaboratrice au *Pays* :

« Il faut tenir compte de l'état d'esprit anti-féministe du Sénat. Jusqu'alors tous les projets faits en faveur du vote des femmes depuis 1890 ont été enterrés, sans discussion. C'est déjà un résultat important, que la commission sénatoriale se soit réunie pour examiner celui-ci. Parmi les membres qui la composent, il y a environ quatre à cinq partisans du suffrage féminin. Ma proposition peut sembler hardie, mais je suis, en ce cas particulier, contre les demies-mesures. Le Parlement, entraîné par l'opinion publique, et par l'exemple des grandes nations civilisées, sent que le moment est venu de faire quelque chose. Si nous admettons le principe des étapes successives, les pouvoirs constitués, enchantés de limiter la réforme, accorderont le vote municipal aux femmes. Et, comme en France, il n'y a que le provisoire qui dure, nous en resterons là pendant de longues années.

« On objecte que les hommes, qui reviennent des tranchées ne veulent pas que leur maîtrise politique soit diminuée de moitié. Mais les soldats, au contraire, rendent hommage à l'admirable attitude des Françaises pendant la guerre, et on pourrait prendre des dispositions, comme en Angleterre, pour que la supériorité numérique reste aux électeurs.

Ce sera le droit et le devoir de la classe ouvrière de jeter dans la tourmente pour la sauvegarde et l'honneur des patries comme pour la sauvegarde et l'honneur de l'humanité, la parole de paix, la parole de justice. — Jean Jaurès.

« Le Sénat, qui est traditionnaliste, craint que la femme ne jette un nouvel élément d'agitation.

« Nous avons vu les révolutionnaires instaurer des tribunaux où les accusés n'avaient aucune garantie, et les massacres de septembre nont pas été organisés par les tricoteuses. Dans toutes les révolutions, il y a des troubles et des crimes. Pourquoi vouloir qu'ils portent la marque sanglante de l'un plutôt que de l'autre sexe ? Tous les arguments contre l'électorat féminin peuvent se retourner contre le suffrage des hommes. Les femmes sont actuellement plus préparées à exercer les droits politiques que ne l'étaient les citoyens en 1848.

« La véritable raison de cette hostilité des pouvoirs constitués, c'est la routine, la peur tenace de l'inconnu.

« J'ai la conviction, que la France,qui s'est laissée devancer par les grandes nations démocratiques finira par réaliser cette importante réforme ».

Je ne crois pas qu'il soit utile d'épiloguer davantage sur ceci. La cause est entendue, et c'est pourquoi, cette semaine j'ai laissé le sénateur Louis Martin d'opinion si autorisée sur la question, parler en mon lieu et place ici.

Fanny CLAR.

Pour nos Droits Politiques

Une délégation de la *Ligue contre les restrictions des Droits politiques des femmes* composée de représentantes de nombreuses sociétés féministes a été reçue le 26 mars en audience par M. A. Varenne président de la Commission du Suffrage Universel. Cette délégation était chargée de présenter la protestation énergique des femmes qui veulent au même titre que les électeurs le suffrage politique en même temps que le municipal.

Il était urgent de faire connaître à la Commission du Suffrage Universel l'opposition à une décision de la Chambre et du Sénat, qui serait dérisoire après la guerre, ne donnant aux Françaises qu'une part de leurs droits, leur refusant encore de participer à la vie de la Nation, et à l'élaboration des lois. Ces restrictions dans ces instants tragiques paraîtraient aussi mesquines et puériles que dangereuses.

Ce serait grandeur d'esprit et compréhension de la situation présente de la part des législateurs de ne pas s'arrêter aux objections que signalait le Président de la Commission aux délégués.

Voilà plus d'un siècle qu'on dit aux femmes d'attendre, c'est un peu abusif.

Pour se redresser des ruines de la guerre, l'humanité a besoin de la collaboration effective des deux grandes forces. Les combattants n'ont rien à craindre de celles qui ont été comme eux, victimes, ils seront unis pour faire triompher le Droit et la Justice dans la Liberté.

Parmi les déléguées se trouvaient Mmes Irma Perrot, Mlle d'Harcourt Cusset (action des femmes) ; la société d'amélioration du sort de la femme ; l'Union de pensée féminine ; la Fédération féministe universitaire ; l'Office français des Intérêts féminins, etc., etc.

La protection du travail

Voici la proposition soumise à la commission de législation internationale du travail par les délégations féminines :

La législation internationale concernant les travailleurs des deux sexes a une heureuse tendance à s'unifier ; néanmoins des mesures d'exception concernant les femmes sont prévues dans les cas de maternité présente ou à venir, pour les industries insalubres, etc.

C'est pourquoi les associations représentées par les délégations féminines, parlant au nom de plusieurs millions de femmes adressent à la Commission Internationale du Travail, la proposition suivante :

Que dans chaque pays soit constitué un Comité du Travail féminin composé uniquement de femmes (représentantes du gouvernement, des syndicats, des associations, femmes de science, doctoresses, auquel serait soumis à titre consultatif toutes les propositions de mesures législatives, exceptionnelles concernant les femmes.

La Commission Internationale et les législateurs entendraient ainsi la voix des femmes autorisées avant de prendre des décisions spéciales pour les travailleuses.

Dans les Corporations

Les employés travaillent. L'active secrétaire du syndicat de sténo-dactylos lançait à la dernière réunion de la Bourse un appel aux femmes afin qu'elles s'occupent des questions sociales. Fort nombreuse, la réunion s'est terminée sur l'ordre du jour suivant adopté à l'unanimité.

Les employés des deux sexes, du commerce, de l'industrie et des administrations, réunis à la Maison des Syndicats, 33, rue de la Grange-aux-Belles, sur convocation de leurs chambres syndicales.

Affirment leur volonté d'assurer à chacun un minimum d'appointements correspondant à l'ancienneté de ses services et une allocation de cherté de vie de 150 fr. par mois.

Considérant que la journée de huit heures et la semaine anglaise peuvent s'appliquer, sans perturbation des services, à toutes les administrations, aux maisons de commerce de gros et même à de nombreux établissements de détail, ainsi qu'elles le sont déjà dans un certain nombre et notamment dans les établissements de Banque et de Bourse ;

Considérant que la semaine anglaise, dite commerciale, c'est-à-dire avec le repos du samedi soir au lundi après-midi, peut, sans gêner les besoins de la clientèle, être appliquée à tous les autres établissements du commerce de détail ;

Réclament du Parlement le vote d'une loi assurant à tous les travailleurs sans exception, ouvriers et employés, la journée de huit heures et la semaine anglaise ;

S'engagent à unir leurs efforts plus solidairement que jamais, dans leurs syndicats confédérés, pour la défense de ces revendications ;

Protestent contre l'impôt sur les salaires, tel qu'il est actuellement établi ;

S'élèvent contre le verdict de classe émis par le jury de la Seine dans le procès Villain ;

Réclament l'amnistie totale.

C'est un pas en avant très marqué et d'un grand intérêt que cette besogne accomplie par les employés, trop éloignés jusqu'à présent des ouvriers.

Marie MAYOUX

On sait l'abominable condamnation qui frappa Marie Mayoux, institutrice dont le grand tort fut d'avoir le courage de ess opinions.

Marie Mayoux est libérée, tandis que son mari reste emprisonné. *La Voix des Femmes* ne saurait mieux faire que de s'associer à la protestation énanée du syndicat des institutrices et instituteurs de Maine-et-Loire, sous la signature de Louis Bouet, son secrétaire.

*On libère Marie Mayoux ! Cela signifie qu'on la jette sur le pavé de Montpellier avec sa petite fille, qui a une jambe plâtrée pour de longs mois encore. M. et F. Mayoux, et les autres camarades révoqués à cause de leur propagande pacifiste, avaient, pour toutes ressources, leurs petits traitements d'institutrices ou d'instituteurs ; nos gouvernants, qui ne l'ignoraient pas, interdirent la publication des listes d'une souscription ouverte dans l'*Ecole Emancipée, *par la Fédération des syndicats d'instituteurs, nous mettant ainsi dans la quasi impossibilité de soutenir leurs victimes. Maintenant ils crient sur les toits leur acte de soi-disant générosité : Nous*

L'humanité nouvelle ne sera riche et vivante que si l'originalité de chaque peuple se prolonge dans l'harmonie totale et si toutes les patries vibrent à la lyre humaine. — Jean Jaurès.

libérons Marie Mayoux ! Il serait plus exact de dire, puisqu'on ne la réintègre pas aussitôt dans l'enseignement : Nous la condamnons à mourir de faim avec sa petite fille.

Je ne dis pas ces choses pour exciter la pitié en faveur de notre amie : elle ne me le pardonnerait pas. Je les dis pour faire comprendre quelle dérision est la mesure ministérielle récente. Je les dis par besoin d'exprimer la vérité.

GIRAUDES

par Louis de Gonzague Friek (Edition du « Carnet Critique

M. Louis de Gonzague Friek est avec M. Paul Valéry et Jean Royère, le plus fidèle gardien de la tradition mallarméenne. Il appartient à la génération d'André Salmon, de Jean Pellerin, de Louis Labourrette, de Tristan Acrème et de Roger Allard. Pourtant la place qu'il occupa dans le jeune mouvement poétique français est bien définie. Si comme M. Jean Royère, il resta fidèle au principe de la poésie pure, à l'instar des Fantaisistes, qui trouvèrent jadis dans ses *Ecrits Français* un si cordial accueil, il manie en virtuose les poèmes à forme fixe, flirte avec Ronsard, du Bellay, Rémy Belleau, se souvient de Voiture et recherche l'épithète inédite.

Le rythme, la structure et l'harmonie de sa phrase poétique fait penser à telles finales tandelairiennes.

M. de Gonzague Friek ne m'en voudra-t-il pas de l'avoir ainsi situé ? Pourquoi nier les influences toujours apparentes de nos grands ancêtres ? Il n'est guère possible à un moderne, à moins qu'il pratique l'art malgache, et encore, il ne lui est guère possible, dis-je, de tout oublier et de construire une œuvre sur des bases nouvelles sans se rappeler qu'avant lui, d'autres artisans du verbe ont pris part à la formation de cette langue française, instrument si parfaitement adapté à sa fonction et dont aujourd'hui, il peut user en maître. Un poète en pleine possession de son métier, et c'est le cas de Louis de Gonzague Friek, peut, soit par souci de discipline, soit par simple caprice de dilettante, s'orienter vers telle ou telle autre école, mais, quelle que soit l'esthétique qu'il adopte, il lui imprime la marque de sa personnalité.

M. de Gonzague Friek, dont la science grammaticale et l'érudition protodique sont grandes est, sans doute, un éblouissant jongleur. Mais c'est aussi un styliste au sens propre et figuré du mot. Outre que les jeux les plus complexes de la syntaxe n'ont pas pour lui de secrets, il sait l'art de tourner un madrigal en un acrostiche. Sa hautaine préciosité n'est qu'une attitude. Cette poésie que certains jugeront froide, obscure, voire hermétique est le frêle bouclier qui cache une âme tendre et un noble cœur capable d'affection.

M. Julien Beuda qui déplore les tendances trop exclusivement sentimentales, de la poésie contemporaine, (il oublie Lacuzon, Divoire, René Ghil et tant d'autres) et ceux de nos critiques qui aiment les seules œuvres situées sous le vocable de l'Intelligence, salueront, j'en suis sûr, en l'auteur des « Giraudes » un artiste littéraire patricien et un lyrique d'une rare élégance.

Kœnigsmark, par Pierre Benoit (Emile-Paul, éditeur).

Je n'ai point jugé trop sévère l'article retentissant que consacra à « Kœnigsmark » M. Paul Souday, et c'est avec un vif plaisir que j'ai vu le grave chroniqueur du « Temps » prendre parti contre un livre dont le succès avait provoqué chez nombre d'écrivains un mouvement de juste irritation. La presse favorable à M. Benoit avait pris le soin d'annoncer bruyamment la parution de « Kœnigsmark » et a vanté les prétendues vertus classiques de ce roman d'aventures, illustration d'une formule nouvelle, œuvre maîtresse, pleine d'imprévu et si captivante à la lecture.

Si le roman d'aventures, dont il fut déjà question avant la guerre et dont à nouveau on nous reparle, à même quelque raison d'être, je ne pense pas que M. Pierre Benoit ait bien servi sa cause. Je ne nie point l'intérêt anecdotique de « Kœnigsmark », mais si, comme dans beaucoup d'œuvres de cette catégorie, l'idée s'y subordonne à l'action, cette action est émaillée de faits divers d'un goût et d'une qualité contestables. Cette princesse, Russe de naissance qui monte les chevaux les plus fougueux, lit Renée Vivien et aime les fleurs de serre, nous est une très vieille connaissance. D'Octave Mirbeau à Jean Lorrain, tant de conteurs l'exhibèrent déjà, parcourant les steppes, ou sablant du champagne, toujours hautaine, mystérieuse et traînant dans son sillage quelques cadavres d'amoureux déçus. De ce jeune précepteur français, devenu confident d'une souveraine, M. Abel Hermant nous traça naguère un portrait qui n'est pas sans grâce. Quant au duc régnant de Lantenburg Detmold, sa parenté avec tels héros du « Crépuscule des Dieux » ou des « Oiseaux s'envolent et les fleurs tombent » a valu, dit-on, à l'auteur de « Kœnigsmark », l'appui chaleureux de M. Elémir Bourges.

Si au roman psychologique, dont le public est, paraît-il, si las, on ne peut opposer que de tels écrits, et si pour faire un roman d'aventures, il suffit de nouer une intrigue policière, tant soit peu paturée d'exotième, il nous sera permis de douter de l'avenir littéraire, sinon de la vogue de trop nombreux écrivains qui le pratiquent.

VALDEMAR George.

Journée féministe au Pré-St-Gervais

Excellente journée féministe dimanche, au Pré-St-Gervais.

Sur convocation de la « Voix des Femmes » et du groupe féministe de la commune, plus de 500 citoyennes s'étaient réunies à la salle des Fêtes pour entendre les camarades Fanny Clar et Louise Bodin.

Le camarade Piétri, conseiller municipal présidait cette réunion. Après une courte allocution sur la nécessité d'accentuer le mouvement féministe en France, la citoyenne Histe, secrétaire du groupe féministe du Pré-St-Gervais a fait un appel pressant à l'union des femmes pour qu'elles puissent imposer la reconnaisance de leurs droits.

Fanny Clar, évoque ensuite les grandes manifestations pacifistes du Pré-St-Gervais et la volonté claire de tous les peuples, à cette époque, de maintenir la paix ; malheureusement, les fauteurs de guerre de tous les pays l'ont emporté sur les éléments d'humanité et de raison. Fanny Clar a fait appel à l'énergie et à l'intelligence des femmes pour assurer la tranquillité du monde car l'œuvre personnelle des hommes, conclut-elle, ne permet pas de les féliciter.

Louise Bodin, à son tour, traite minutieusement de la question féministe, telle qu'elle se présente actuellement à l'attention des esprits éclairés, soucieux de justice et d'humanité. Elle compare le féminisme français toujours faible, timide, tâtonnant, à celui des divers pays où des réalisations sérieuses ont été déjà obtenues. Avec une diction parfaite, fiévreuse par moments, quand elle dépeint les misères et les angoisses de la femme prolétarienne ; tour à tour apitoyée, railleuse et émouvante, elle flétrit les iniquités et les égoïsmes persistants qui s'opposent à l'affranchissement des femmes, et démolit les préjugés qui prétendent justifier leur état d'infériorité. L'auditoire reste suspendu à ses lèvres pendant plus d'une heure et lui fait, quand elle termine, une véritable ovation.

Louise Bodin a exposé entre temps les principales revendications féminines : droit de suffrage et d'éligibilité ; protection de la maternité et de l'enfance, etc., etc.

Les conférences finies, le camarade Piétri fait adopter l'ordre du jour suivant, sans aucune opposition :

Un peu d'internationalisme éloigne de la patrie, beaucoup d'internationalisme y ramène. Un peu de patriotisme éloigne de l'Internationale ; beaucoup de patriotisme y ramène. — Jean Jaurès.

« Les citoyennes et citoyens réunis le 30 mars à la salle des Fêtes du Pré-St-Gervais, sous la présidence du camarade Piétri, conseiller municipal, après avoir entendu les camarades Histe, secrétaire du groupe féministe du Pré-St-Gervais ; Fanny Clar, rédactrice à la « Voix des Femmes » et au « Populaire » ; Louise Bodin, rédactrice en chef de la « Voix des Femmes », protestent contre la décision de la commission sénatoriale refusant le droit de vote aux femmes ; réclament avec plus d'ardeur que jamais, l'égalité sociale des sexes ; s'engagent à accentuer le mouvement féministe dans la voie des réalisations et expriment enfin leur profonde réprobation pour l'acquittement scandaleux de l'assassin de Jaurès qui est un soufflet et un défi au prolétariat ».

Une partie de concert très réussie a accompagné les conférences de cette soirée. Ce sont d'abord les jeunes et charmantes artistes de l' « U. P. » gervaisienne : Mlles Marichal et Néry qui se font applaudir dans les « Rèves de Marguerite », d'Eug. Vercousin ; Mlles G. Hédouin, Ad. Pelletier, H. Vaudrot, qui ont interprété à merveille la « Bague de Fiançailles », comédie de Valbert-Chevillard.

MM. Marichal, Heuzé et Lorrain qui ont déclamé fort bien quelques poèmes de V. Hugo.

La Chorale de l'U. P. dirigée magistralement par Mme Noël, institutrice, a obtenu un grand succès.

M. Thurot lui, obtient une ovation frénétique avec la « Marche rouge ».

La camarade Henriette Sauret émeut l'auditoire par la lecture de quelques-uns de ses meilleurs poèmes.

Notre jeune et gracieuse camarade Marthe François, à son tour, soulève des applaudissements répétés par son art et sa diction très remarquable.

Enfin, pour terminer la soirée, car il était déjà plus de six heures, les jeunes artistes de la « Fauvette » Sekil et Georgius recréent l'assistance, qui les connaît et les aime d'ailleurs depuis longtemps.

Ch. PUY.

Bonnes et mauvaises herbes

Le Serpent et la Lune,

fable de la FONTAINE

M. Joachim Gasquet qui a publié au début de la guerre un livre de prose sous ce titre monstrueux : « Les Bienfaits de la guerre » et tout récemment : « Les Hymnes », un livre de mauvais vers exaltant les carnages et les fastes belliquux, vient de couronner son œuvre en se plaçant au nombre des insulteurs de Henri Barbusse. A Georges Pioch qui lui demandait dans le « Journal du Peuple », pourquoi il plagiait Barbusse, en posant au soldat, bien après l'auteur du « Feu » la question : Pourquoi te bats-tu ? M. Joachim Gasquet répondit en ces termes : « Au moment où M. Barbusse écrivait pourquoi te bats-tu ?, la boue des tranchées me posait la même question. Tant pis pour la boue ».

Cette ignoble attaque contre le grand Barbusse, attaque qui n'est que la preuve d'une basse jalousie rendra peut-être M. Gasquet populaire, parmi les bourgeois royalistes et bondieusards, mais elle le fera à coup sûr mépriser de tous les honnêtes gens.

Quant à abîmer de son coup de dent une seule parcelle de l'œuvre de Barbusse, que M. Gasquet se reporte pour cela à la fable :

« Ceci s'adresse à vous, esprits du dernier ordre,
Qui, n'étant bons à rien, cherchez surtout à mordre :
Vous vous tourmentez vainement.
Croyez-vous que nos dents impriment leurs outrages
Sur tant de beaux ouvrages ?
Ils sont pour nous d'airain, d'acier, de diamant ».

Le Gouvernement contre Jaurès

Et on a acquitté Villain ! L'assassin, le destructeur du grand Jaurès a été reconnu non coupable de son crime odieux, de son impardonnable affront à l'humanité. Il a été absous, libéré, félicité presque !

Au premier moment une révolte sans nom s'est emparée de nous. Villain acquitté, quand l'intègre et noble Paix-Séailles, pour avoir voulu le bien du pays est condamné à un an de prison avec sursis, quand M. Caillaux, pour la même raison est en prison depuis dix-huit mois ! Quand les vaillants Rappoport, Hélène Brion, etc. furent emprisonnés et condamnés pour avoir combattu la guerre et la haine ! N'est-ce pas à crier d'indignation ? Et puis, après s'être laissé aller à la colère, on se calme en réfléchissant que le gouvernement par cet acquittement semble faire exprès de susciter la réprobation publique, de donner des armes à ses adversaires, d'accumuler les fagots de son propre bûcher. Donc, comme nous le conseillent Georges Pioch et plusieurs autres, loin de nous en indigner, réjouissons-nous de l'acquittement honteux, s'il doit servir au triomphe de la grande cause. La parole d'Euripide est toujours vraie : « Jupiter rend fous ceux qu'il veut perdre. »

Disproportion inquiétante

Un étranger de grande valeur, directeur d'une importante revue internationale nous manifestait dernièrement son étonnement de voir l'importance inconvenante que les journaux donnent au procès Humbert, Lenoir, Desouches, etc. alors que les comptes rendus du procès s'étalent sur deux, trois, quatre colonnes, voire sur deux, trois, quatre pages, la place consacrée aux travaux de la Conférence de la Paix, de cette conférence dont la tâche est de reconstruire l'univers et de préparer l'avenir, est honteusement mesquine — nous disait-il avec raison — « on dirait presque, ajouta-t-il, que c'est à dessein qu'on cherche à détourner l'attention de cet évènement considérable : l'élaboration de la paix ! avec les turlutaines de l'affaire Humbert, affaire qui a son intérêt certes, mais un intérêt en somme, individuel et qui ne mérite pas de masquer à lui tout seul l'intérêt de l'Europe entière. »

Notre éminent interlocuteur a cent fois raison, mais, hélas ! la grande presse agissant ainsi ne nous étonne pas : elle continue le rôle abject qu'elle a tenu pendant la guerre.

Une phrase de Jaurès

La « Vague », dans son dernier numéro, cite cette admirable phrase du grand Français dont le meurtrier se promène dans Paris, innocenté et libre.

« La longue fourmilière des minutes emportant chacune un grain chemine silencieusement et un beau soir le grenier est vide. »

Pensée profonde sous une forme harmonieuse, pensée à méditer, à retenir, à porter sans cesse en soi.

La Jardinière.

Sublime journée pour la démocratie

Ce fut une des plus belles journées à marquer dans les annales du socialisme.

Le peuple immense des travailleurs a rendu hommage à la mémoire de son grand tribun.

Evaluer le nombre de manifestants serait malaisé. Pendant trois heures, la foule des travailleurs n'a cessé de défiler en rangs serrés.

Nous pouvons dire, sans être taxé d'exagération, que plus de trois cent mille prolétaires parisiens ont défilé devant le buste de Jaurès.

Ce fut grandiose.

Ce fut la mobilisation spontanée du prolétariat qui, relevant le défi jeté par la bourgeoisie a tenu à montrer avec calme et dignité ce que pourra être un jour la force des masses opprimées.

Rappelez-vous qu'un journal libre comme « LA VOIX DES FEMMES » ne peut vivre que s'il a des abonnés. Abonnez-vous. Faites abonner vos amis. Et « LA VOIX DES FEMMES » vivra pour mener le bon combat.

Le temps est favorable. Un temps qu'un gris lucide, lumineux. Le soleil parfois se montrera allumant sur le rouge cru des bannières les inscriptions dorées.

Les bannières : elles ondulent, frémissent par centaines comme une vague écarlate. Au-dessus de la foule des manifestants cette vague s'agite jusqu'au lointain des avenues.

Les groupes sont formés en cortège, sans presque de difficulté, avec un ordre et une méthode spontanés. Pas de remous, pas de bousculade. Chacun prend sa place dans l'immense cohorte, comme si cette place lui eût été assignée d'avance, comme si une sage ordonnation eut régi les moindres détails du défilé.

Et cet ordre sera une déception nouvelle pour les adversaires du prolétariat.

L'Internationale gronde, tout d'abord quelques voix isolées la chantent. Puis l'hymne révolutionnaire s'enfle, grandit et monte, monte vers les figures ingrates qui, là-haut, aux balcons ne sourient plus.

Salut, salut à vous
Braves soldats du dix-septième !

Des milliers de voix aussi répètent le refrain populaire.

On crie : « Vive Jaurès ! A bas Clemenceau ! » On crie : « Vivent les Soviets ! Vive la révolution russe ! »

Toutes les organisations syndicales, socialistes, féminines étaient au rendez-vous.

A noter une délégation chinoise des ouvriers et étudiants.

Parmi ceux qui sont venus apporter leur hommage au grand humain disparu, on distingue Anatole France. Son nom est chuchoté parmi les groupes ; on le montre du doigt ; on l'acclame. Un petit gars, mutilé de la jambe, se précipite au devant du maître et tire, à son tour, sa décoration qu'il offre à l'auteur de *Jérôme Coignard*. Et Anatole France, tout ému de cet hommage spontané, l'accroche, lui aussi, au buste de Jaurès.

L'enthousiasme étreint tous les cœurs. C'est le peuple de Paris, le peuple de la rue qui manifeste contre le verdict d'un jury bourgeois.

Si l'un des douze jurés est venu assister au défilé grandiose d'hier, il a dû trembler dans ses chausses.

INFORMATIONS

CE QUE L'ON DIT DES FEMMES

Le docteur Le Clerc, qui exerce à Saint-Lô, s'est consacré à étudier, pendant la guerre, les progrès de l'alcoolisme dans la population féminine de la Normandie. Le résultat de ses recherches est singulièrement attristant : les femmes, à l'en croire, ayant entrepris de boire ainsi que leurs époux, sont rapidement parvenues à dépasser leurs modèles. Jugeons-en plutôt :

Il est entré dans les asiles d'aliénés de la Manche, de 1886 à 1916, 817 femmes. Sur ce nombre, 121 devaient leur aliénation mentale à l'alcoolisme, soit 14.81 0/0. Si nous examinons cette statistique en détail, nous constatons que, de 1886 à 1895, sur 210 entrées, on comptait 13 cas d'aliénation dérivant de l'alcoolisme, soit 6.19 % ; de 1896 à 1905, sur 255 entrées, 25 sont imputables à l'alcoolisme, soit 9.80 % : de 1906 à 1916, sur 352 entrées, 82 sont dues à l'alcoolisme, soit 23.29 %, près de quatre fois celle de 1886 à 1895. Il faut retenir la proportion : 23.29 % de 1906 à 1916, c'est-à-dire dans la période qui comprend les deux premières années de la guerre !

Ces chiffres, si tristement éloquents, ont vivement ému l'Académie de médecine.

Certes ces constatations manquent de gaité. Il faut espérer, que l'état spécial créé par la guerre n'aura pas de répercussions profondes dans l'avenir.

L'OUVRIERE A DOMICILE

On me l'avait dit et je l'avais répété comme d'autres. Ah ! le travail à domicile, l'atelier de famille ! Voilà la douce et bonne chose, la réforme désirable, la panacée de l'avenir. Il n'y a pas non plus de panacée dans l'atelier de famille, dans le travail à domicile. Lorsque l'industrie poursuit l'ouvrier, dans sa famille, elle y entre comme un microbe, comme un poison.

Elle entre dans le foyer, pour le ruiner. Journal officiel.

Jeudi 17 avril 1919, à 2 h. 1/2 précises, salle Hertz, 27, rue des Petits-Hôtels (Métro : Est, Nord et Poissonnière)

MATINÉE

organisée par « l'Enfance Heureuse », sous la présidence de Mme Séverine, avec le gracieux concours de Mme Lara, de la Comédie-Française ; Mme Nelly Roussel ; Mme Louise Sauval. — Rondes et chants exécutés par les enfants. — Danses rythmiques réglées par Mlle G. Mongin. — Représentation de *La Grand'Mère*, pièce en un acte de Victor Hugo, interprétée par les jeunes amis de « l'Enfance heureuse ».

Entrée : 1 fr. 10. — Places réservées : 2 fr. 20.

Pour les places réservées, s'adresser à « l'Enfance Heureuse », 14, rue Vivienne.

Un Congrès organisé par la *Fédération féministe du Sud-Ouest*, se tiendra à Auch, les 17, 18 et 19 de ce mois.

A la Chambre des Communes, fut discuté le projet de loi relatif à l'émancipation des femmes. La loi nouvelle doit compléter l'égalité politique des hommes et des femmes. Le droit de vote qui ne leur avait été accordé qu'à trente ans, leur sera donné à vingt et un ans. Les incapacités civiles et judiciaires qui les empêchaient d'arriver à certaines fonctions ou professions, telle celle d'avocat. Les femmes pourront siéger à la Chambre des Lords. Seuls les droits électoraux des femmes sont réservés.

ECOLE STENO-DACTYLOGRAPHIE
FRANÇAIS — ANGLAIS — COMPTABILITÉ
Enseignement pratique et rapide
Paris : 60, rue Montmartre. Tél. Gut. : 65-19

Fournitures pour Machines — Copies Circulaires — Machines à Ecrire Vente Location

MEUBLES DE BUREAU
TABLES. — CLASSEURS. — BIBLIOTHÈQUES

N'achetez pas
LA VOIX DES FEMMES
au numéro.
Abonnez-vous : nous vivrons et saurons mieux vous satisfaire.

Il est indispensable qu'un lien s'établisse entre vous et la « Voix des Femmes ». Ecrivez-lui plus souvent. Faites-lui part de vos réflexions, de vos désirs, de vos plaintes, de vos espoirs. Et même si vous estimez que, parfois, elle mérite d'être critiquée, n'hésitez pas à le faire. Elle vous en saura gré.

La Directrice-Gérante : COLETTE REYNAUD.

Imp. BERESNIAK et FILS, 12, rue Lagrange, Paris